



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'action des autorités face aux difficultés du secteur industriel

Les difficultés du secteur industriel sont au coeur de l'action de soutien à l'économie annoncée cet été par le Conseil d'Etat, en particulier pour favoriser l'innovation et la diversification des entreprises. Différentes mesures sont en préparation à cet effet. Une rencontre de travail aura lieu début 2012 avec les partenaires sociaux. Le maintien des capacités de formation pour favoriser la relève et la reconversion est central et répond à un intérêt public manifeste.

En cohérence avec les objectifs de cette politique, un montant de 12 millions sera affecté à titre exceptionnel au co-financement des centres de formation du CFVI et de Bobst. L'assurance-chômage co-financera la formation de collaborateurs de cette entreprise. En contrepartie, Bobst s'engage à ne procéder à aucun licenciement collectif durant les deux années à venir et à diminuer d'une centaine d'unités le nombre de postes supprimés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 novembre 2011

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEC, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 - Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 04

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Communiqué format PDF in extenso](#)